



Campagne de vaccination des 12-15 ans

publié le 03/09/2021

Chers parents d'élèves de 5ème /4ème /3ème,

Il a été remis ce vendredi 03/09/2021 à votre enfant scolarisé en classe de 5ème, 4ème ou 3ème, trois documents (ci-joints) émanant de l'académie de Poitiers et de l'ARS concernant la campagne spécifique de proposition d'offre de vaccination des élèves âgés de 12 ans et plus.

La vaccination d'un mineur de 12 à 15 ans nécessite l'accord d'un des parents.

Qu'il y ait accord ou non, la feuille « **autorisation à la vaccination** contre la COVID 19 » renseignée, datée et signée, est à restituer au collège **pour le lundi 06 septembre 2021 délai de rigueur au bureau de la Vie Scolaire et pour les élèves de SEGPA à M. COURROT .**

Pour les élèves dont les familles auront donné leur accord, la **1ère injection** se déroulera le **lundi 20 septembre 2021 au Centre hospitalier de Mauléon**. L'organisation de la journée sera assurée par le collège, les transports seront pris en charge par l'Agglo 2B, les enfants devront être impérativement munis de la feuille « Questionnaire vaccination contre la COVID 19 » renseignée, datée et signée et de la carte Vitale du parent ou la copie de celle-ci .

la Principale, Mme HOJKA-MATHIEU Catherine

PS : ces documents seront distribués lundi aux élèves de 5A et aux élèves absents ce jour, pour un retour le mardi 7 septembre.

Documents joints

 [courrier_campagne_de_vaccination](#) (PDF de 86.9 ko)

 [autorisation](#) (PDF de 27 ko)

 [questionnaire](#) (PDF de 25.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.